

D. 73229

M O E U R S ,
USAGES ET COSTUMES
DES HABITANS DE LA GUYANE.

LA découverte de la Guyane remonte à ce siècle où la conquête du Mexique et les trésors du Pérou avoient fait regarder le Nouveau-monde comme une source inépuisable de richesses , ouverte à tous ceux qui avoient le courage de s'y présenter.

Des voyageurs français , conduits par des spéculations commerciales sur les côtes de la Guyane , déterminèrent enfin en 1669 le gouvernement à y former un établissement. Les Compagnies qui avoient jusques alors fait exclusivement le commerce de la Guyane , furent remplacées par la Compagnie des Indes , qui plaça son principal comptoir à Cayenne.

La Guyane est située entre l'équateur et le neuvième degré de latitude septentrionale ; elle a trois cents lieues de long , et forme une espèce d'isle , baignée de tous côtés , par le fleuve des Amazones et la rivière d'Orenok.

Le sol de cette Colonie est d'une fertilité admirable , les côteaux y sont couverts d'une verdure presque continuelle , les arbres y sont d'une hauteur et d'une variété surprenante ; l'air est généralement tempéré , cependant quelquefois les matinées sont fraîches , humides et mal saines.

Une partie des terres voisines de la mer est trop basse pour être cultivée , et ne produit que des fourrages et des plantes marécageuses.

D

73229

()

Cette disposition naturelle du terrain a dû rendre les habitans de la Guyane pasteurs , aussi ne voit on nulle part des troupeaux plus beaux et plus nombreux.

Les bois sont peuplés de biches , de cochons sauvages et de toute espèce de gibier ; les perdrix , les ramiers , les faisans , les canards remplissent les airs , et l'on n'a encore qu'une connoissance imparfaite des espèces innombrables de poissons qui se jettent sur la côte où remontent les principales rivières.

La nature , qui semble s'être efforcée d'accumuler en même temps dans la Guyane toutes les richesses et tous les avantages , y a aussi placé des mines nombreuses , fécondes , et presque à fleur de terre ; on a cru long-tems , et l'on croit encore , que la montagne la plus élevée contient des mines d'argent , mais elles n'ont pas encore été découvertes , et cette idée n'a peut-être d'autre base que quelque vieille tradition de cette montagne , appelée par les Hollandais , *montagne d'argent*.

Les habitans de ces fertiles contrées se divisent , comme dans toutes nos Colonies , en deux classes fort distinctes : les Créoles ou Européens naturalisés , et les Indiens ou Sauvages originaires du pays , nommés *Galibis*.

Les mœurs des Créoles de la Guyane ressemblent à-peu-près à celles des Européens dans nos autres Colonies ; ils sont le plus souvent sur leurs habitations , dont le séjour est assez agréable ; ils ne se rendent que les jours de fête , de revue ou de foire dans le bourg de Cayenne.

Ce bourg ne contient guère que deux ou trois cents maisons basses , construites en charpente et en boue : quelques-unes de ces cases sont couvertes en feuilles de palmier , d'autres en planches , et toutes sont absolument sans cheminées , ce qui annonce de fréquens incendies.

La maison du gouverneur , qui n'est qu'une mauvaise

échoppe , paroît , au milieu de ces chaumières , un superbe palais.

Non loin de ce bourg , à l'entrée du port , est une petite citadelle , bâtie par les Hollandais.

Quatre compagnies de troupes réglées sont chargées de la défense de ce fort et de toute l'isle.

Les efforts que les puissances européennes ont fait en tout tems pour nous enlever la Guyane , l'adresse avec laquelle les Hollandais s'emparèrent de cette Colonie naissante , la peine qu'on eut à la leur reprendre , tout devoit déterminer le gouvernement à réunir dans cette ville des forces plus considérables.

Les habitations sur lesquelles les Créoles passent la plus grande partie de leur vie , sont encore plus mal construites que les cases du bourg.

On y élève à-peu-près tous les animaux domestiques qui peuplent nos basses-cours en Europe.

Le verger et le potager sont cultivés avec le plus grand soin , et garnis à-peu-près de tous les arbres et de toutes les plantes européennes ; la vigne même a été plantée avec succès à la Guyane , et l'on y pourroit faire un vin assez agréable.

La nourriture des Créoles est à-peu-près la même qu'en France ; ils y joignent cependant un ragoût de racines bouillies avec du piment , qu'ils appellent *Cassave* , et qu'ils mangent en place de pain.

La richesse des Créoles et le commerce de la Guyane consistent en sucreries , en indigoteries , en plantations de rocou , espèce d'arbrisseau qui fournit la couleur jaune la plus recherchée , et en esclaves Indiens ou nègres , destinés à la culture et à la fabrique de ces objets.

Le costume , les mœurs , l'existence , la nourriture des esclaves Indiens ou nègres est à-peu-près la même , et ne mérite aucune attention , et c'est principalement sur les

Indiens libres ou sauvages que les voyageurs nous ont donné les détails les plus intéressans.

Les sauvages de la Guyane sont d'une taille peu élevée ; leurs jambes sont extrêmement fortes , leur ventre gros et pendant , leurs yeux petits et ronds , leurs cheveux noirs et plats.

Ils ont une horreur décidée pour les vêtemens ; ils se croiroient menacés des plus grands malheurs si , par contrainte ou imprudence , ils se couvroient le corps ; quelques-uns cependant portent autour des reins une petite corde , à laquelle est suspendue de part et d'autre une pièce de toile , qu'ils nomment *camiza* ; cette pièce de toile , longue de quatre à cinq pieds , n'a que sept pouces de large ; elle passe entre les cuisses , et chez les élégants elle traîne sur les talons.

Les femmes portent , au lieu du *camiza* , un *coyon* ou tablier triangulaire , orné de grains de rassade ou de verroteries.

Quelques nations , dans l'intérieur des terres , suppléent à ces pièces d'étoffes avec une coquille attachée à des fils , ou s'enveloppent de la ceinture de notre premier père.

Les habitations des Indiens Guyanais sont toujours situées dans les endroits les plus épais des forêts et dans le voisinage des rivières.

Les cabanes qui composent ces habitations se nomment en général *Karbets*.

Les unes , appelées plus particulièrement *Sura* , sont à deux étages , plusieurs poteaux en forment l'enceinte ; le plancher supérieur est à dix pieds de terre , et le toit qui s'élève au dessus forme une espèce de tente , en branches et en feuilles de palmier.

Les cabanes à rez-de-chaussée , que l'on distingue sous le nom de *Coiouba* , sont composées de deux perches fourchues , d'une solive placée en travers , et de branches d'arbres couchées en appentis des deux côtés.

Quelques-unes de ces maisons ont une porte fermant à serrure : la construction de ces serrures est véritablement un prodige d'industrie pour des sauvages qui n'ont aucun instrument ; elles sont composées d'une petite caisse de bois, dans laquelle sont pratiquées deux trous ; une cheville qui sert de clef, et que chaque sauvage emporte avec lui, se place dans ces deux trous et sert à ouvrir ; on tourne cette clef un certain nombre de fois déterminé, un tour de plus ou de moins et la porte ne s'ouvre pas : en sorte que la clef n'est utile qu'au sauvage qui connoît le secret.

Indépendamment de leurs cases ordinaires, les Indiens construisent dans chaque habitation un édifice public plus spacieux, appelé *Laboui* ; c'est là que se tiennent les assemblées ; là que se donnent les spectacles, les fêtes, les festins ; là que l'on adore les Dieux et que l'on enterre les morts : en un mot, c'est le palais de justice, le temple, le théâtre, le cimetière et la salle de bal de la nation.

La construction de ces habitations est la principale occupation des sauvages de la Guyane, qui, naturellement paresseux, ont besoin pour travailler d'être stimulés par le besoin, et qui croient fermement que, dans tous les objets d'agrément, le plaisir de les posséder, ne vaut pas la peine de les fabriquer.

Plusieurs d'entr'eux se livrent par état à la construction des canots ; ce qu'il y a de plus remarquable dans leur travail, c'est qu'ils ne déracinent l'arbre dont ils veulent faire un canot, qu'après que l'ouvrage est absolument fini.

Les sauvages ne se servent absolument de leurs canots que pour aller à la pêche, tous les voyages, toutes les courses se font par terre ; les femmes portent les provisions dans des espèces de hottes, les hommes transportent les meubles, et portent les vieillards ou les chefs dans des hamaks.

Il est peu d'endroits dans le Nouveau-monde où les hamaks

soient fabriqués avec autant d'art et d'élégance ; le tissu en est très-doux et très-élastique , et la canne de bambou qui le supporte ajoute par son élasticité à la douceur des mouvemens.

Quelques-uns de ces hamaks sont suspendus à des cordes fabriquées avec le lait d'une espèce de liane : ce lait , réduit par l'évaporation en pâte , forme une matière si tenace et si élastique , que l'on en forme des anneaux qui se mettent avec autant de facilité au doigt ou autour du bras.

Le goût des habitans de la Guyane pour le repos influe sur toutes leurs habitudes ; de même qu'ils sont par paresse sobres et contents de peu , ils sont par lâcheté pacifiques et tranquilles.

La guerre leur est pour ainsi dire inconnue : ils se volent , ils se pillent , ils s'insultent , mais ils ne se battent pas ; et , si quelque grand événement les force enfin à une guerre inévitable , ils fondent pendant la nuit sur l'habitation de leurs ennemis , enlèvent les femmes , les enfans , les meubles , les provisions , incendient l'habitation , et s'enfuient ensuite dans une partie de l'isle assez éloignée , pour ne pas craindre que leur ennemi use de représailles.

Leurs armes ordinaires sont l'arc , les flèches et le bouton ou casse-tête ; ces armes sont d'un bois dur , appelé *bois de fer* , un éclat de pierre en forme le tranchant.

Ces armes servent plus souvent à la chasse que dans les combats , le besoin rend les sauvages de la Guyane chasseurs , mais on reconnoît toujours dans leur manière de chasser le goût de ces Indiens pour la paresse et le repos ; ils ne poursuivent pas le gibier , il l'attendent à l'affut ; ils ne vont pas sur la mer poursuivre au loin les poissons , ils forment une enceinte sur la côte , ils y jettent un bois qui empoisonne le poisson , et ils n'ont que la peine de le prendre lorsqu'il surnage.

On conçoit sans peine que la religion , les lois , la forme

du gouvernement doivent être absolument négligés chez un peuple pour lequel le repos est le premier des biens, et qui ne s'occupe qu'avec peine de ses vêtemens, de sa nourriture et de son habitation.

On n'a recours chez ces sauvages à l'Être suprême que lorsqu'on est malade ; toutes les maladies sont pour eux *le diable*, Dieu c'est la santé ; les ministres de la Divinité, ce sont les médecins, appelés *Piayes*.

Ces ministres, habiles dans l'art de connoître et d'appliquer les simples, affectent de ne devoir qu'à des invocations le soulagement qu'ils procurent aux malades par leurs remèdes ; ils s'enferment dans leurs cabanes, ils affectent de converser avec le diable ; ils se font des meurtrissures, et croient avoir par ce moyen, sur l'esprit du peuple, plus d'empire qu'ils n'en acquerroient par leur science.

Le mariage se célèbre par le ministère de ces *Piayes* ; aussitôt qu'une jeune fille est devenue nubile, elle leur est livrée ; ils la suspendent par les bras, ils lui font subir un jeûne de quelques jours, et impriment sur ses molets et sur ses reins plusieurs caractères mystiques ; après cette cérémonie, la jeune fille va allumer du feu dans la cabane de l'homme auquel elle veut être unie ; celui-ci n'a pas le droit de la refuser, et il est, par le choix de sa maîtresse, irrévocablement engagé.

Des fêtes brillantes suivent le mariage ; les époux y sont unis de nouveau ; la danse est le principal mobile de toutes ces fêtes ; les sauvages y forment des rondes, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre ; l'un d'entr'eux ferme les yeux, et poursuit ceux qui l'entourent ; pendant ce tems, le tambour et le fifre marquent une mesure très-exacte.

Les danseurs sont parés de grains de rassades, de bonnets de plumes, de ceintures brillantes et de bracelets ; leur corps, frotté de rocou ou de bois noir, est empreint des signes en-

trelacés des deux époux, dont le nom est dans ce jour de fête le refrain de toutes les chansons.

On peut juger du langage et des sentimens des Indiens de la Guyane par cette chanson, qu'ils prononcent à la mort de leurs parents.

« Es-tu mort ? Qui, tu l'es. Hélas ! comment as-tu pu nous quitter ? Tu jouissois au rès de nous d'un repos éternel ; couché dans ton hamak, tu n'étois réveillé que pour te livrer au plaisir ; tu as emporté notre gaieté, notre appétit, notre ame ; sans toi nous vivrons malheureux, nous sommes morts à la joie, au bonheur, et le souris ne reparoîtra sur notre bouche qu'au moment où nous serons réunis ensemble. »

Le nombre des Indiens sauvages diminue chaque jour, les forêts se dépeuplent, les habitations s'étendent, et bientôt les premiers habitans de la Guyane auront disparu de cette île où ils ont reçu avec tant de douceur les Européens.